

A ceci, je répondrai qu'il y aurait peut-être plus de monnaie légale en circulation mais que la masse monétaire en circulation ne serait pas plus élevée, puisqu'au lieu d'avoir de l'argent de crédit, on aurait de l'argent légal. Et pendant que les opérations bancaires ne seraient pas permises, les banques à charte ne pourraient pas multiplier par 11 ou par 12 la monnaie légale mise en circulation par la Banque du Canada, en vue de permettre aux banques à charte de faire face aux demandes des déposants.

A ce moment-là, il n'y aurait donc aucune inflation, et les déposants n'y perdraient rien, puisque c'est la Banque du Canada qui garantit les dépôts des épargnants.

C'est là le ridicule du système bancaire actuel: les banques à charte paient de gros intérêts, mais c'est la Banque du Canada qui garantit les dépôts des épargnants.

Advenant une situation comme celle-là, le gouvernement canadien aurait la possibilité de diminuer sa dette de 75 p. 100. Cela augmenterait les réserves liquides mais n'augmenterait pas la marge monétaire d'un seul sou, puisqu'on remplacerait les crédits bancaires par de la monnaie légale et que les banques à charte n'auraient pas le droit de multiplier ces sommes d'argent-là par douze, puisqu'il n'y aurait pas d'opérations bancaires; les banques, ne pouvant fonctionner, ne pourraient pas créer de crédits nouveaux.

Qui serait à plaindre advenant une telle situation? Qui? Le déposant? Non. Le déposant ne peut pas perdre un seul sou, parce que la Banque du Canada garantit les dépôts des déposants aux banques à charte.

Qui perdrait? Ceux qui empruntent aux banques? Pas du tout. On n'aurait qu'à retarder la procédure après le 1^{er} juillet, et combien de personnes endettées par-dessus la tête pourraient enfin voir clair dans leurs affaires.

Vous me direz que quelqu'un à l'autre bout va y perdre, mais qui? Combien de compagnies sont obligées de fermer leurs portes parce que les banques à charte cessent de verser des fonds? Combien de commerces font faillite parce que les banques à charte réclament d'une façon trop soudaine les emprunts contractés par ces compagnies? Est-ce que ce sont les emprunteurs des banques à charte qui y perdront? Non, puisque les banques, ayant cessé leurs opérations, ne pourront plus réclamer le remboursement des emprunts des compagnies et des individus, à qui elles avaient prêté.

Qui y perdra? Une classe de la société seulement, parce que les actions des banques baisseraient. Il est évident qu'une action qui vaut aujourd'hui \$40, \$42, \$48, \$50, baissera à \$1, mais que cela représente-t-il dans l'ensemble des opérations financières du Canada?

[M. Grégoire.]

On sait que le capital souscrit et versé à une banque est très minime comparé à ses dépôts ou à ses prêts, à peine 3 p. 100 dans la majorité des cas. Mais, les détenteurs des actions de banques, puisqu'il faut essayer de protéger tout le monde, se sont servis dans 95 p. 100, voire même dans 99 p. 100 des cas, du fait qu'ils détenaient un nombre assez important d'actions pour obtenir un prêt; ce prêt étant immobilisé, et même s'ils perdaient sur leurs actions. Alors, qui resterait-il pour perdre? Personne ne perdrait, sauf pour une période où nous n'aurions plus de système bancaire.

Si l'on suspendait les opérations bancaires, disons à partir du premier juillet, pour un mois, on pourrait recommencer à neuf et bâtir un système plus logique, et personne au Canada n'y perdrait.

Comme je l'ai expliqué, personne n'y perdrait, puisque le gouvernement garantit ces dépôts aux emprunteurs, et ils ne perdraient pas puisque les banques cesseraient leurs opérations bancaires et ne pourraient plus réclamer ces emprunts. Les banques cesseraient d'exister et les détenteurs d'actions ne perdraient pas, puisqu'ils se reprendraient sur les emprunts qu'ils ont eux-mêmes contractés auprès des banques. Le gouvernement profiterait de la circonstance pour payer les trois quarts de sa dette en fournissant les réserves aux banques.

Personne n'y perdrait, et cela nous permettrait de nous rendre compte aussitôt que notre système bancaire est stupide, où l'on voit des compagnies, comme les banques à charte, s'enrichir à même les garanties fournies par la Banque du Canada et le gouvernement canadien.

Cela nous permettrait de nous rendre compte que pour 13 milliards de crédit, il n'y a dans les banques que deux milliards, 300 millions de dollars en circulation. Cela nous permettrait de nous rendre compte que l'argent n'est pas là, que seul le crédit est là, et que le crédit n'est pas «contrôlé» par la société, comme cela devrait exister, mais qu'il est «contrôlé» par une poignée d'individus, une poignée de capitalistes qui ont le seul profit comme but et objectif.

Alors que l'argent devrait jouer un rôle social pour l'expansion économique et le développement de l'industrie et du commerce, alors que nous devrions avoir un système économique logique et raisonnable au pays, que l'argent ne devrait pas être là comme un mur ou un frein à tout développement, mais devrait profiter au progrès et au service, et enrayer cette misère au sein de l'abondance, alors cessons donc les opérations bancaires.